



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Plan de transition de la Communauté du Pacifique 2021

Fondements d'un avenir résilient :
de la réponse au relèvement

Plan de transition de la Communauté du Pacifique 2021

Fondements d'un avenir résilient :
de la réponse au relèvement



NOTRE PLAN DE TRANSITION

Le plan de transition 2021 de la Communauté du Pacifique définit des axes stratégiques et des plans d'action destinés à apporter des réponses aux chocs de l'année 2020 et à appuyer les efforts de relèvement connexes. Il met à profit les points forts de précédentes stratégies et les enseignements qui s'en dégagent, tient compte de l'incertitude actuelle et vise à définir les fondements solides d'un Plan stratégique 2021+ de la Communauté du Pacifique ambitieux et résolument tourné vers l'avenir.

PRINCIPES DIRECTEURS

Piloté par les membres

Inclusif

Porté par un leadership éclairé de haut niveau

LE PLAN DE TRANSITION VA CONTRIBUER À :

- ✓ orienter l'action menée par la CPS avec les membres et les partenaires afin qu'elle concentre ses capacités scientifiques et techniques, ainsi que les biens publics régionaux, sur les priorités nationales et régionales, de la réponse au relèvement ;
- ✓ éclairer le processus de réorientation vers des systèmes et processus organisationnels de nature à améliorer les services en faveur du personnel et des membres ;
- ✓ enclencher une nouvelle dynamique, en partant du constat qu'en période de grande incertitude, les plans doivent être adaptés en fonction de l'évolution du contexte, des besoins et des aspirations.

Nous tenons à remercier les membres, les agents et les partenaires de la CPS qui ont contribué au recueil des données factuelles et aux analyses ayant façonné le plan de transition, dans le cadre des exercices de cartographie régionale, d'analyse des tendances et de réflexion prospective engagés en vue de l'élaboration du Plan stratégique 2021+ et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, du processus de réflexion et de présentation des résultats à mi-année et des échanges avec les membres sur les impacts de la COVID-19 et les besoins en découlant.

NOTRE VISION

La CPS est une organisation scientifique et technique intergouvernementale dont les membres sont dépositaires et fait partie intégrante, à ce titre, de la vision du Pacifique bleu :

Le Pacifique bleu est une région qui connaît la paix, l'harmonie, la sécurité, l'inclusion sociale et une prospérité accrue, où l'ensemble des peuples du Pacifique vivent libres et en bonne santé tout en étant productifs. Notre identité régionale, placée sous la bannière du « Pacifique bleu », nous ouvre la voie à une gouvernance partagée de l'océan Pacifique et réaffirme les connexions que les peuples océaniques entretiennent avec leurs ressources naturelles, leur environnement, leur culture et leurs moyens d'existence. Nous avons conscience que cette vision ne peut se concrétiser que par une action collective régionale.

NOTRE RÉGION

L'année 2020 a été marquée par des changements sans précédent à l'échelle mondiale. Si les catastrophes naturelles et les chocs n'ont rien d'inédit en Océanie, la région se trouve malgré tout confrontée à trois crises simultanées : la pandémie de COVID-19 et ses conséquences ; les effets dévastateurs du changement climatique et des catastrophes naturelles ; et la santé économique fragile de la région. Les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique s'emploient collectivement à faire face à cette situation. En s'appuyant sur la Déclaration de Biketawa portant création du Dispositif d'accès humanitaire COVID-19 dans le Pacifique, les États et Territoires de la région et leurs partenaires, dont la CPS, ont entrepris de répondre de manière collective à la pandémie de COVID-19, qui constitue une grave menace pour le Pacifique bleu, les économies de la région, les communautés océaniques et leur bien-être.



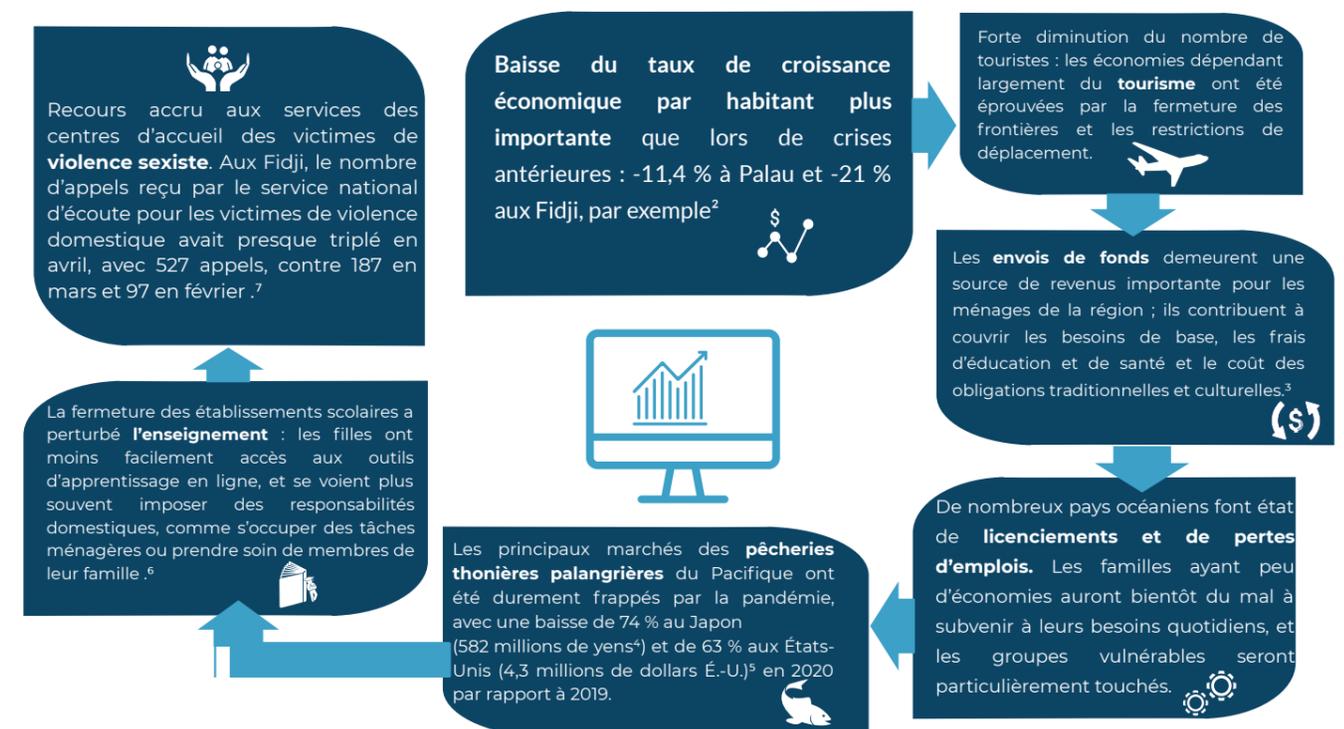
Statistiques et indicateurs clés pour 2020



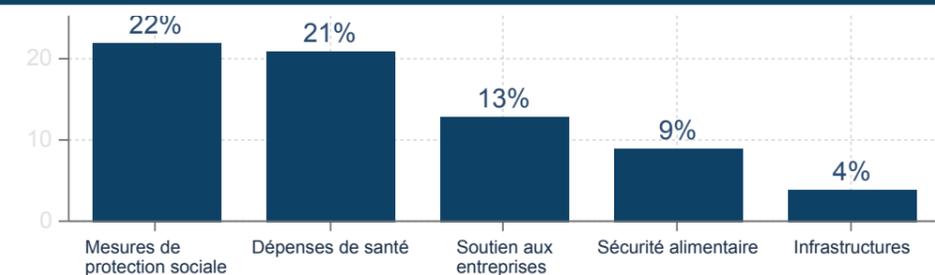
LA COVID-19 DANS LE PACIFIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

Le Pacifique a été largement épargné par les effets directs de l'épidémie de COVID-19, tant en ce qui concerne la morbidité que la mortalité. Au 6 octobre 2020, le taux global de létalité relevé dans **7 pays membres (Îles Mariannes du Nord, Fidji, Polynésie française, Guam, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie et Îles Salomon)** était de **1,2 %**.

Impacts économiques émergents de la COVID-19



Dépenses ciblées engagées par les pays insulaires océaniques en réponse à la COVID-19⁸



¹ <https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/2020/09/covid-19-point-dinfo-cps>

² <https://www.imf.org/en/Countries/FJI>

³ <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1279313/icode/>

⁴ <https://www.e-stat.go.jp/en/stat-search/files?page=1&layout=datalist&toukei=00350300&tstat=000001013141&cycle=1&tclass1=000001013180&tclass2=000001013182>

⁵ <https://www.st.nmfs.noaa.gov/apex/f?p=213:3:4530743049535:::>

⁶ https://pacificwomen.org/wp-content/uploads/2020/10/Thematic-Brief_Pacific-Girl-and-COVID19_Pacific-Women-October-2020.pdf

⁷ <http://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/6/feature-pacific-crisis-centres-respond-to-covid-19-amid-natural-disasters>

⁸ <https://devpolicy.org/what-are-pacific-governments-spending-on-in-response-to-covid-19-20200824/>

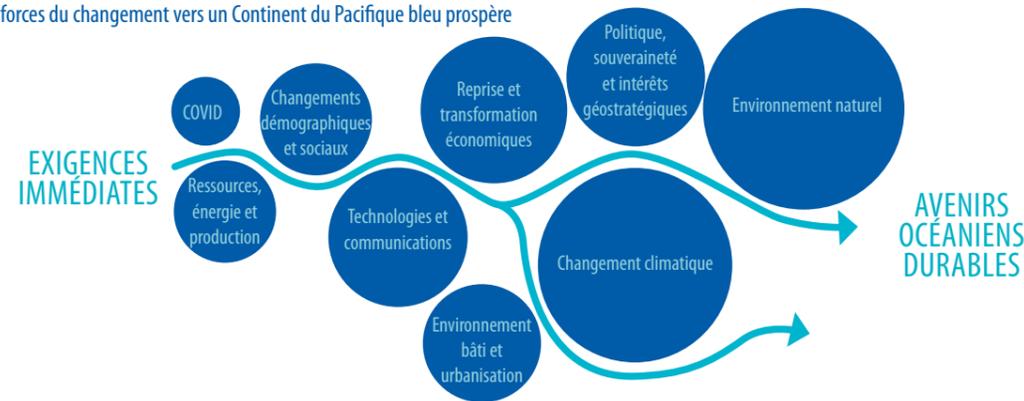
PRINCIPAUX AXES DE RÉORIENTATION POUR 2020

Nous mettons en pratique les enseignements tirés du confinement et des restrictions de déplacements liés à la COVID-19 afin de repenser nos modèles de prestation de services. La CPS est l'une des « maisons communes » du Pacifique, et c'est pourquoi elle s'emploie à expérimenter plus avant le recours à des plateformes numériques dans le cadre d'échanges et de formations virtuels. Nous publions également des données importantes sur la COVID-19, les catastrophes naturelles et les chocs qui touchent la région, y compris sur la Plateforme de données océaniques¹. Nous travaillons en collaboration avec des experts locaux, par le biais de nos

correspondants dans les pays membres, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et des consultants afin de mener nos activités sur le terrain. La prestation de nos services par voie numérique et à l'échelon local (« localisation ») exige de renforcer encore les moyens dont nous disposons. Lorsqu'il n'est pas envisageable d'intervenir sur le terrain, nous nous employons à élaborer des produits du savoir, dans le cadre d'activités de recherche documentaire, y compris des politiques ou des projets de législation et de lignes directrices, ainsi qu'à réaliser des évaluations et des rapports à distance.

1 On peut citer, à titre d'exemple, les ensembles de données sur les catastrophes naturelles et les chocs, notamment les crises sanitaires (<https://sdd.spc.int/disasters-data>).

Manœuvrer les forces du changement vers un Continent du Pacifique bleu prospère



FACTEURS DE CHANGEMENTS

La synthèse des facteurs de changements régionaux présentée ci-après a été établie à l'issue d'ateliers pluridisciplinaires réunissant des agents de la CPS. Elle met en lumière les liens entre les facteurs environnementaux, économiques, sociaux et politiques qui influent sur notre action. Les facteurs de changements retenus témoignent du

respect que la CPS porte aux usages océaniques et tiennent compte des efforts déployés pour concilier les traditions et les cultures océaniques avec les outils numériques, devenus incontournables dans le contexte de la COVID-19, et pour permettre à la CPS de renforcer la résilience et d'agir en amont, et non en réponse à une catastrophe.

Changements démographiques et sociaux	Le Pacifique traverse une période de grands changements sociaux et culturels induits par une croissance démographique rapide, l'urbanisation, l'impact des maladies non transmissibles (MNT), la migration climatique et la migration de travail. L'attention croissante portée à l'égalité de genre, aux personnes en situation de handicap et aux jeunes ouvre des perspectives grandissantes en matière d'engagement citoyen ; elle est aussi de nature à favoriser une réévaluation des besoins en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi.
Changement climatique	On semble loin de l'objectif ambitieux fixé à l'échelle mondiale en vue de maintenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5 °C. Élévation du niveau de la mer, multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, dégradation des écosystèmes coralliens et récifaux, bouleversement des cultures reposant sur l'océan : les nations océaniques doivent aujourd'hui faire face aux effets multiples ainsi qu'aux pertes et préjudices provoqués par ces phénomènes. Dans le même temps, leur aptitude croissante à comprendre et à gérer les impacts du changement climatique, à accéder à des financements climatiques et à nouer de nouveaux partenariats contribue à l'adoption de pratiques de planification plus efficaces et à une plus grande résilience sociale.
Environnement naturel	Le phénomène d'extinction de masse observé actuellement à l'échelle mondiale est à l'origine de la dégradation des écosystèmes, des ressources halieutiques et des forêts, et menace l'avenir des communautés qui en dépendent. Les États et Territoires répartis dans le vaste océan Pacifique ont néanmoins la possibilité de prévenir un effondrement socioécologique, en gérant les ressources vivantes de manière durable et en allégeant les pressions qui s'exercent sur l'environnement.
Environnement bâti	Dans la plupart des pays insulaires océaniques, l'urbanisation rapide se concentre presque exclusivement dans les zones côtières et entraîne une augmentation des exigences concernant l'amélioration des infrastructures urbaines (eau, énergie, transports et logement). Une planification prudente, alliée à la mise en œuvre de programmes visant à reconstruire « en mieux » les zones touchées par les catastrophes naturelles, peut contribuer à générer des économies dans le long terme, à renforcer la résilience au changement climatique et à définir des bases propices à la santé et au bien-être des populations.
Ressources, énergie et productivité	La baisse du coût des énergies renouvelables et de leur stockage facilite l'accès des populations isolées à l'électricité et contribue à réduire la demande des secteurs à forte intensité de carbone. À l'avenir, la santé des écosystèmes et la gestion durable des ressources demeureront des conditions essentielles de la productivité agricole durable, de la sécurité alimentaire et de la croissance économique.



Technologie et communication

Les technologies et les outils de communication ne cessent d'évoluer, favorisant ainsi l'accès à l'information et l'émergence de nouvelles modalités de travail et de collaboration. Dans le même temps, ils bouleversent les pratiques professionnelles et les normes culturelles. Si les progrès réalisés dans ce domaine ouvrent de réelles perspectives (amélioration de la santé et des services médicaux, mise en place de systèmes d'alerte aux tsunamis, gestion des zones côtières et suivi des ressources halieutiques), ils sont aussi porteurs d'enjeux nouveaux en matière de compétences, d'infrastructures, de cybersécurité, de protection de la vie privée et de processus démocratiques.

Facteurs économiques

La pandémie de COVID-19 a entraîné un ralentissement brutal de l'activité dans des secteurs économiques clés. Il a donc fallu inventer des solutions locales durables pour enclencher la reprise économique. L'explosion du nombre de jeunes entraîne une augmentation de la demande d'enseignement, d'emploi et de services sanitaires et psychosociaux de haute qualité destinés aux jeunes. L'action climatique et les efforts en faveur de la santé des océans menés à l'échelle mondiale vont conduire à un accroissement de la valeur des actifs carbone dont dispose le Pacifique bleu, tout en contribuant à la dépréciation d'actifs devenus irrécupérables dans le secteur des technologies et des industries à forte intensité de carbone. La convergence de ces objectifs sociaux, environnementaux et économiques ouvre la voie à une prospérité durable.

Facteurs politiques

Si la rivalité entre les puissances mondiales qui cherchent à affirmer leur influence géopolitique dans le Pacifique ouvre des perspectives en matière de financement du développement, elle fait aussi peser des menaces sur la souveraineté et la stabilité de la région. Les chefs d'État et de gouvernement des pays insulaires océaniques ont entrepris de nouer de nouveaux partenariats régionaux au titre de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, afin de gagner en influence à l'échelle mondiale, tout en renforçant la résilience de la région.

NOTRE THÉORIE DU CHANGEMENT

Nous œuvrons au service de la région du Pacifique bleu dans le cadre d'une démarche intégrée reposant sur la science, la connaissance et l'innovation, le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, et l'établissement de relations de confiance, par l'adoption de pratiques contextualisées et respectueuses des spécificités culturelles, aux fins du développement durable.

et nos connaissances intégrées sont nos principaux atouts. **La localisation de nos ressources, de notre présence et de nos actions de renforcement des capacités** nous permettra de continuer à fournir des services aux pays membres. La crise de la COVID-19 exige de la CPS qu'elle recentre son attention sur la santé et le bien-être de ses agents afin qu'ils puissent poursuivre leur travail au service de la région.

Notre démarche repose sur les hypothèses suivantes :

- L'incertitude qui règne dans le Pacifique devrait perdurer, et ignorer cette réalité ne permettra ni de répondre aux priorités immédiates liées à la COVID-19 ni de maintenir le cap vers les aspirations à long terme de la région.
- Les échanges en face à face, qui ont toujours prévalu dans le Pacifique au cours des 74 années d'existence de la CPS, resteront limités.
- Les inégalités économiques croissantes vont accentuer les vulnérabilités liées au changement climatique et la précarité sociale.

Alors que les pays membres :

- investissent dans la protection sociale et dans le relèvement post-COVID, nous devons garder à l'esprit les pressions accrues qui s'exercent sur les pouvoirs publics et nous attendre de la part des membres à des demandes supplémentaires d'aide à la mise en œuvre des projets, et, ce, tant que les restrictions de déplacements resteront en vigueur ;
- révisent leurs plans nationaux et la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, nous devons respecter les priorités nationales, tenir compte des plans et des activités de nos partenaires ainsi que de leurs décisions en matière d'affectation de ressources, et travailler de manière concertée pour accroître l'efficacité, la cohérence régionale et l'impact collectif de nos interventions.

Pour que nos interventions restent pertinentes et adaptées, nous devons corriger le cap et revoir nos modalités de travail. Nous devons notamment :

- mettre **les populations océaniques et le principe d'équité** au cœur de nos interventions et de nos engagements ;
- renforcer la **chaîne de valeur des preuves** afin que les décisions soient prises au regard de données et de produits du savoir accessibles et de haute qualité, disponibles en temps utile ;
- renforcer nos **services, outils et capacités numériques**, en concevant des interactions numériques réfléchies pour éviter toute « fatigue numérique » ;
- établir un **véritable dialogue et améliorer la communication** avec nos membres et les parties prenantes, notamment sur les questions touchant à la sécurité, à la sûreté, aux plans, aux priorités et aux résultats.

La COVID-19 doit par ailleurs nous amener à mieux intégrer nos capacités scientifiques, sociales, culturelles et techniques afin de promouvoir la santé dans le Pacifique. Pour atteindre les objectifs de développement durable dans la région, nous devons impérativement prendre conscience des liens étroits entre, d'une part, **la culture, la santé, le bien-être et les moyens d'existence des populations océaniques et, d'autre part, la santé, le bien-être et la prospérité de l'océan Pacifique et des environnements insulaires.**

La Politique de responsabilité sociale et environnementale de la CPS doit orienter les efforts de nos agents, nos opérations et nos programmes au travers d'une approche centrée sur l'humain (droits de la personne, égalité de genre, inclusion sociale, culture, jeunesse, personnes en situation de handicap, lien entre les populations océaniques et l'environnement), dans tous les aspects de notre travail.

Pour être résiliente, la région doit pouvoir s'appuyer sur une organisation elle-même **résiliente et apprenante**. Nos agents, nos capacités essentielles

Nous restons fidèles à notre engagement en faveur de nos objectifs régionaux à long terme et du principe d'unité



MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRANSITION

Les plans d'activité adoptés à l'échelle des divisions et de l'Organisation dans son ensemble continueront d'orienter le déroulement de la phase de transition. Ces plans d'activité s'appuient notamment sur d'anciens projets et des fonds programme qui laisseront la place à des plans et financements thématiques dans le Plan stratégique 2021+. La mise en œuvre du plan de transition est inscrite au budget 2021 de la CPS. Les résultats obtenus seront présentés comme indiqué dans le projet de cadre de résultats stratégiques annexé au présent plan de transition.

PRINCIPAUX EFFORTS ORGANISATIONNELS EN 2021 POUR TRANSFORMER NOTRE EFFICACITÉ INSTITUTIONNELLE :

- A. Renforcer la programmation par pays et la programmation intégrée en investissant dans l'humain et dans les systèmes et processus, notamment par les moyens suivants :
 - i. renforcement de nos capacités de programmation intégrée ;
 - ii. rationalisation des processus et renforcement de la dimension de service des fonctions finances, administration et communication, par le biais d'un modèle de mise en commun des services ;
 - iii. amélioration de nos systèmes opérationnels à l'appui de l'intégration des modalités de travail, notamment en ce qui concerne les finances, les activités, la planification des résultats et l'établissement des rapports y afférents.
- B. Travailler aux côtés des membres à la diversification de notre portefeuille de financement par la mobilisation de ressources stratégiques.
- C. Mettre en place des circuits numériques (plateformes et politique de renforcement des capacités) afin de conférer une valeur ajoutée aux activités traditionnelles de la CPS.
- D. Diffuser et intégrer nos connaissances scientifiques, nos données et nos savoirs traditionnels, en restant au plus près de nos membres et de nos partenaires sur le plan de la transparence et de la redevabilité, en veillant à entretenir des relations de confiance.
- E. Prendre en compte la durabilité sociale et environnementale à l'échelle des opérations, des personnes et des programmes.
- F. Promouvoir la santé et le bien-être du personnel par le biais de mesures adaptées au contexte de la COVID-19 (recrutement, rapatriement, modalités de travail flexibles, décentralisation/localisation des activités) pour garantir la continuité des services fournis aux membres et en collaboration avec ceux-ci.
- G. Conformément à un programme d'apprentissage à l'échelle de l'Organisation, nous appliquerons à la planification les enseignements tirés en matière d'amélioration et d'adaptation, depuis l'objectif « Une seule CPS » jusqu'aux projets et aux plans de travail individuels. Nous continuerons à investir dans le développement d'une culture organisationnelle qui favorise la collaboration interne au sein d'équipes interdisciplinaires et garantit que nos agents sont impliqués, soutenus et à même de développer leurs compétences. En outre, nous renforcerons les liens entre conception, exécution, impact et évaluation.
- H. Nous resterons dépositaires des vingt cadres d'action régionaux auxquels nous contribuons par ailleurs (appendice A) et nous nous emploierons à mettre à profit les synergies entre ces différents cadres afin d'engager une action collective au titre de chacun de nos six axes prioritaires. En sa qualité de membre de la famille du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), la CPS continuera à mobiliser ses capacités scientifiques, culturelles et techniques aux fins des objectifs énoncés dans la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et dans la Feuille de route régionale pour un développement durable.
 - I. En prévision de l'élaboration du Plan stratégique 2021+ de la Communauté du Pacifique, nous consulterons les pays membres tout au long de l'année de transition et réaliserons des études de référence sur les axes prioritaires afin de recenser les capacités manquantes et de définir, au besoin, une stratégie de renforcement des capacités et de gestion des talents aux fins de la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique.
 - J. Le plan de transition met l'Organisation en position d'élaborer un Plan stratégique 2021+ sur dix ans à la fois ambitieux et tourné vers l'avenir. Il définit aussi le cadre dans lequel s'inscriront les analyses approfondies que nous mènerons en consultation avec les membres à mesure que nous suivrons le processus d'élaboration de la Stratégie 2050 et que nous affinerons notre propre Plan stratégique.

au sein de l'Organisation (« Une seule CPS »). Nous allons opérer une transition entre nos objectifs organisationnels et de développement existants et **six axes prioritaires liés par les thématiques des systèmes durables, des peuples du Pacifique et de l'intégration des connaissances**. Nous mettrons les **compétences essentielles dont nous justifions dans plus de 20 secteurs** au service de ces axes prioritaires afin de renforcer la valeur des efforts consentis par les membres pour apporter des réponses plus intégrées à la crise de la COVID-19 et aux enjeux de développement existants, et poursuivre les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Objectif 1 :	Objectif 2 :	Objectif 3 :	Objectif 4 :
Les peuples océaniques profitent d'un développement économique durable.	Les communautés du Pacifique sont autonomes et résilientes	Les Océanien réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé.	Des programmes intégrés sont exécutés par « une seule CPS » au moyen de services rationalisés.

La culture et les droits de la personne font partie intégrante des dimensions environnementales, économiques et sociales du développement durable.



Nos axes prioritaires ont été définis à la lumière d'une analyse des plans et priorités des membres, d'évaluations de la situation liée à la COVID-19, du mandat, des capacités et des engagements régionaux de la CPS et des ODD.

Secteurs et disciplines transversales	Nos services	Nos modalités de travail	Trajectoires d'impact	
Agriculture durable Biosécurité Culture Pêche côtière et hauturière et aquaculture Observation marine et observation de la Terre Collecte, analyse et diffusion de statistiques économiques et sociales Qualité de l'enseignement Sécurité énergétique Systèmes alimentaires Égalité de genre et inclusion sociale Ressources génétiques (végétales, halieutiques, animales) Gouvernance	Renforcement institutionnel Renforcement des systèmes de santé Droits de la personne Approche intégrée de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience climatique Moyens de subsistance durables Sécurité maritime Pêche durable Gouvernance de la santé publique, MNT et sécurité sanitaire Sciences océaniques Micro-qualifications régionales Géoressources durables Paysages et forêts durables Eau et assainissement	1. Science, données et statistiques 2. Recherche appliquée à la prise de décision 3. Renforcement des capacités (individuelles et institutionnelles) 4. Coordination, organisation de réunions et collaboration 5. Élaboration conjointe de lois, politiques et réglementations reposant sur des bases factuelles et d'autres outils et ressources fondés sur la connaissance 6. Planification, programmation, suivi-évaluation et amélioration continue	Placer l'humain et les garanties sociales au cœur de notre action Accompagner nos membres, nos collègues et nos partenaires et apprendre à leurs côtés Innover, tester, transposer à plus grande échelle ou adapter nos approches en réponse aux nouveaux enjeux Programmation par pays, intégrée et sectorielle Mener une action complémentaire de celle des pouvoirs publics, des autres organisations du CORP et des principaux partenaires Fournir des services adaptés, efficaces et conformes	Appui à la localisation des interventions et des actions de relèvement régionales Actions de conseil et de persuasion à des niveaux multiples sur la base de relations de confiance Prise de décisions éclairées, fondées sur des données factuelles, avec production, conservation et analyse de données accessibles et appropriées, travaux scientifiques et élaboration de politiques. Partage de programmes pertinents de haute qualité adaptés au contexte et aux priorités propres à chaque pays membre Appui aux réseaux et structures aux fins du renforcement durable des capacités Amélioration continue des capacités des personnes, systèmes et processus de l'Organisation et investissement continu dans ce domaine



CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES

La vision du Pacifique bleu :

Le Pacifique bleu est une région qui connaît la paix, l'harmonie, la sécurité, l'inclusion sociale et une prospérité accrue, où l'ensemble des peuples du Pacifique vivent libres et en bonne santé tout en étant productifs. Notre identité régionale, placée sous la bannière du « Pacifique bleu », nous ouvre la voie à une gouvernance partagée de l'océan Pacifique et réaffirme les connexions que les peuples océaniques entretiennent avec leurs ressources naturelles, leur environnement, leur culture et leurs moyens d'existence. Nous avons conscience que cette vision ne peut se concrétiser que par une action collective régionale.

Objectifs à long terme des membres de la Communauté du Pacifique :

1. Les peuples océaniques profitent d'un développement économique durable.
2. Les communautés du Pacifique sont autonomes et résilientes.
3. Les Océaniques réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé.
4. Des programmes intégrés sont exécutés par « une seule CPS » au moyen de services rationalisés.

Axes prioritaires	Preuves quantitatives et qualitatives	Sources d'information
	1) Preuves de la pertinence de l'assistance scientifique et technique fo aniens (renforcement des capacités et apport de capacités supplémentaires).	Rapports annuels de résultats de la CPS établis sur la base d'informations factuelles tirées des évaluations/bilans Explorateur de résultats de la CPS
	2) Preuves de l'efficacité des activités d'appui au renforcement des capacités menées par la CPS (y compris au travers de la collaboration entre pairs) ; à titre d'exemple les participants aux formations de la CPS : i. font état d'une amélioration de leurs compétences/connaissances à l'issue des formations suivies ; et, le cas échéant, ii. confirment, six mois après la formation suivie, utiliser les compétences/connaissances acquises.	Enquêtes de suivi réalisées auprès des stagiaires par les programmes de la CPS Rapports annuels de résultats de la CPS Explorateur de résultats de la CPS ; Évaluation 2020 du renforcement des capacités à la CPS [lien] Évaluations des programmes et projets
	3) Preuves de l'évolution des comportements, et notamment des croyances, des options, des motivations ou des intentions, suite à la contribution de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation.	Rapports annuels de résultats de la CPS, établis sur la base d'informations factuelles tirées des évaluations/bilans Explorateur de résultats de la CPS
	4) Preuves de l'évolution des pratiques et des modalités de travail, notamment par la prise en compte de la dimension genre et des enjeux propres à la jeunesse, suite à la contribution de la CPS ou à l'assistance reçue de l'Organisation.	Rapports annuels de résultats de la CPS, établis sur la base d'informations factuelles tirées des évaluations/bilans Explorateur de résultats de la CPS
	5) Preuves de l'impact de la contribution de la CPS à l'échelle des individus, des institutions et des populations (y compris, si possible, en termes de valeur).	Rapports annuels de résultats de la CPS, établis sur la base d'informations factuelles tirées des évaluations/bilans Explorateur de résultats de la CPS

Objectifs du plan de transition	Preuves quantitatives et qualitatives	Sources d'information
Orienter l'action menée par la CPS avec les membres et les partenaires afin qu'elle concentre ses capacités scientifiques, techniques et culturelles, ses connaissances et les biens publics régionaux sur les priorités nationales et régionales, de la réponse au relèvement.	6) Preuves attestant que les services fournis par la CPS conservent toute leur pertinence et leur adaptabilité face à l'évolution des besoins et des priorités des membres induite par la COVID-19.	Rapport de résultats 2021 de la CPS, établi sur la base d'informations factuelles tirées des évaluations/bilans et d'autres analyses
Éclairer le processus de réorientation afin de bâtir une organisation plus efficace dotée de systèmes et de processus de nature à améliorer les services en faveur du personnel et des membres.	7) Preuves de l'adaptation des activités de la CPS en réponse aux besoins immédiats et à long terme des membres dans le contexte de la COVID-19, s'agissant, par exemple : iii. des modalités d'exécution ; iv. des activités concrètement mises en œuvre ; v. des objectifs, de la théorie du changement et de l'élaboration de stratégies. 8) Preuves de la capacité des systèmes et des processus à appuyer la réorientation des activités de la CPS.	Rapport de résultats 2021 de la CPS, établi sur la base d'informations factuelles tirées des évaluations/bilans et d'autres analyses Procédures et politiques de la CPS tenant compte de l'évolution des contextes
Endencher une nouvelle dynamique, en partant du constat qu'en période de grande incertitude, les plans doivent être adaptés en fonction de l'évolution du contexte, des besoins et des aspirations.	9) Preuves attestant que le travail de planification mené à l'échelle de l'Organisation en 2021 prend appui sur le plan de transition. 10) Preuves confirmant que les programmes et projets ont été revus et adaptés pour mieux répondre à l'évolution du contexte. 11) Existence de preuves permettant de définir les ajustements et les adaptations à apporter aux projets et programmes et à l'échelle de l'Organisation.	Rapport de résultats 2021 de la CPS, établi sur la base d'informations factuelles tirées des évaluations/bilans et d'autres analyses Révision des budgets et d'autres mécanismes de planification

CADRES RÉGIONAUX OCÉANIENS POUR LESQUELS LA CPS ASSURE DES FONCTIONS D'EXÉCUTION, DE COORDINATION ET DE CONSEIL

La CPS assure des fonctions d'exécution, de coordination et/ou de conseil pour les 20 cadres régionaux ci-dessous. Ces fonctions sont expressément mentionnées dans les plans d'activité des divisions et programmes de l'Organisation.

On trouvera ci-après des informations sur la période de mise en œuvre, les textes de référence, la gouvernance et les objectifs des cadres régionaux considérés, ainsi que sur les résultats escomptés pour chacun d'eux. Les cadres régionaux sont indiqués dans l'ordre alphabétique anglais des thématiques considérées.

1. Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique (2014–) <https://www.forumsec.org/wp-content/uploads/2017/09/Framework-for-Pacific-Regionalism.pdf> et **Déclaration de Boe** sur la sécurité régionale <https://www.forumsec.org/wp-content/uploads/2019/10/BOE-document-Action-Plan.pdf>
2. Plateforme des contributions déterminées au niveau national dans le Pacifique (2018–) ; voir également les engagements mondiaux et les centres, portails et cadres régionaux sur le **changement climatique** <https://www.spc.int/fr/actualite/communiqués/media-release/2020/02/le-premier-ministre-des-fidji-m-bainimarama-inaugure-le>
3. Stratégie **culturelle** régionale 2017–2020 (Phase 2) <https://www.spc.int/fr/documentation/publications/strategie-culturelle-regionale-investir-dans-les-cultures-oceaniques>
4. États ACP du Pacifique : Cadre régional de gestion environnementale pour l'exploration et l'exploitation des **ressources minérales marines profondes** (2016–) <https://www.openchannels.org/literature/13911>
5. Cadre relatif aux droits des personnes en situation de **handicap** dans le Pacifique (2016–2025) <https://www.forumsec.org/framework-for-rights-of-persons-with-disability/>
6. Cadre régional pour **l'éducation** dans le Pacifique (2018–2030) <https://pacificdata.org/data/dataset/pacific-regional-education-framework-pacref-2018-2030-moving-towards-education-2030>
7. Cadre d'action en faveur de la sécurité **énergétique** dans le Pacifique (2010–2020) – voir également le Centre océanique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE) <https://www.pcreee.org/>
8. Feuille de route régionale pour une **pêche** durable en Océanie (2015–2025) https://www.ffa.int/system/files/Roadmap_web_0.pdf
9. Nouvelle partition pour les **pêches côtières** – les trajectoires de changement (2015–) <https://coastfish.spc.int/fr/component/content/article/461-a-new-song-for-coastal-fisheries.html>
10. Cadre régional pour accélérer la mise en œuvre des mesures relatives à la **sécurité alimentaire** et à la **nutrition** dans les PEID du Pacifique (en cours d'élaboration) <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/17753PacificFramework.pdf>
11. Programme d'action océanique en faveur de **l'égalité des sexes** et des droits fondamentaux des femmes (2018–2030) <https://www.spc.int/sites/default/files/wordpresscontent/wp-content/uploads/2017/09/PPA-2018-Volet-I-FR.pdf>
12. Îles **santé** (1995–) <https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/2017/09/iles-sante-evaluer-les-progres-accomplis>
13. Stratégie régionale en faveur des Océaniques du secteur **maritime** (2020–2024) http://prdrse4all.spc.int/sites/default/files/t8_-_annex_a_regional_strategy_for_pwm_2020-2024_0.pdf et Centre de coopération de technologie maritime (MTCC) pour le Pacifique <http://mtccpacific.spc.int/>
14. Feuille de route relative aux **MNT** – voir également le tableau de bord de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA) et le Cadre législatif océanique pour la lutte contre les MNT (en cours d'élaboration) <https://www.pacificdata.org/dashboard/health-dashboard>
15. Cadre du projet Pacific **Oceanscape** (2010–) <https://www.forumsec.org/wp-content/uploads/2018/03/Framework-for-a-Pacific-Oceanscape-2010.pdf> et Centre de la Communauté du Pacifique pour la science marine (CCPSM) <https://www.spc.int/pccos>
16. Cadre en faveur d'un **développement résilient** dans le Pacifique (2017–2030) <http://purl.org/spc/digilib/doc/4p7pv>
17. Stratégie décennale océanique sur la **statistique** (Phase 2, 2010–2020) <https://sdd.spc.int/ten-year-pacific-statistics-strategy-typss>
18. Feuille de route pour le **développement durable** dans le Pacifique (Programme de développement durable à l'horizon 2030) <https://www.forumsec.org/wp-content/uploads/2018/10/The-Pacific-Roadmap-for-Sustainable-Development.pdf>
19. Cadre d'action relatif aux services de **transport** (2011–2020) <https://pacificdata.org/data/dataset/framework-for-action-on-transport-services>
20. Cadre océanique pour l'épanouissement de la **jeunesse** (2014–2023) <http://purl.org/spc/digilib/doc/pkygi>



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

ISBN 978-982-00-1366-7



9 789820 013667

95 Promenade Roger Laroque
BP D5
9888 Noumea
New Caledonia
www.spc.int